

2. LE CONTEXTE D'ENSEIGNEMENT

Les études de langue et littérature françaises à la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Zagreb (Département d'études romanes) sont organisées en double cursus, la Filière français (langue et littérature françaises) se combinant avec les études d'une autre langue et littérature ou avec une des filières en sciences humaines ou sociales (linguistique, phonétique, sociologie, informatique, histoire, histoire de l'art...) proposées.³ Les études sont conformes au processus de Bologne et sont conçues de façon à permettre aux étudiants de français d'atteindre deux objectifs : l'acquisition d'une connaissance du français correspondant d'une manière **très générale** au niveau B2 (Licence) et C2 (Master 2) du *Cadre européen commun de référence pour les langues* d'une part, et d'autre part, la maîtrise des notions descriptives et méthodologiques de base nécessaires pour la description linguistique de la langue française ainsi que pour l'étude de la littérature française et francophone.

Là, il est nécessaire de préciser que les niveaux prévus par le *Cadre européen commun de référence pour les langues*, dont, faute de mieux, nous nous sommes servie, répondent plutôt aux exigences d'un cours de FLE qu'aux visées et aux exigences des études en philologie. Les raisons en sont nombreuses et complexes.⁴ Nous allons en mentionner quelques-unes dont la plus importante est que les descripteurs du CECRL et du Référentiel, en négligeant la composante grammaticale, subordonnent la langue en tant que système à la langue en tant que moyen de communication, quitte à promouvoir une production à syntaxe rudimentaire et approximative au détriment de la maîtrise de la langue au vrai sens du mot. La progression didactique prévue par le CECRL est inadéquate, de même que l'évaluation et la certification qu'il implique ne prennent pas en compte les savoirs linguistiques et métalinguistiques visés par les études de langue (Berlengi / Damić Boháč 2017 : 45-55). Outre l'interaction orale et écrite en langue étrangère, un étudiant en philologie devrait comprendre et savoir expliquer le fonctionnement de la langue étudiée, car le français est en même temps :

- l'**objet de ses études** (la **langue enseignée et étudiée**),
- l'**objet des recherches scientifiques**,

³ Les descriptifs des cursus proposés qui se combinent (mention « *dvopredmetni studij* ») sont publiés sur le site Internet de la Faculté (www.ffzg.hr).

⁴ V. Berlengi / Damić Boháč 2014 : 115-125 et 2017 : 45-55.

– la **langue de scolarisation**, puisque les cours sont délivrés en français et, outre les savoirs linguistiques, sociolinguistiques et pragmatiques, l'étudiant est censé acquérir en français des connaissances disciplinaires relatives au programme de ses études (linguistique, littérature, didactique, traductologie, terminologie, terminographie...), ce qui correspond aux définitions de la **langue de spécialité** données par Mangiante et Parpette (2004 : 16, 17),⁵ d'autant plus que les examens oraux et écrits sont tenus également en français, de même que le mémoire de fin d'études est rédigé et soutenu en français – ce qui répond aux exigences des objectifs universitaires (**français sur objectifs universitaires** ou **FOU**). Il faut souligner que nos étudiants sont aussi encouragés à faire correspondre, dans la mesure du possible, le niveau de compétences en langue maternelle et en langue française pour pouvoir s'exprimer en français sur des sujets qu'ils n'hésiteraient pas à aborder en langue maternelle. Pour cette raison, ils sont invités à lire la presse dite sérieuse, à chercher des documents authentiques spécialisés qui, tout en étant linguistiquement intéressants, sont scientifiquement pertinents.

Le niveau atteint en français devrait répondre aux exigences professionnelles auxquelles devront faire face nos étudiants diplômés des trois parcours de Master 2 (Enseignement / Didactique du FLE, Traduction, Recherche) qui apportent respectivement les connaissances et les compétences nécessaires à l'enseignement en milieu institutionnel (enseignement primaire, secondaire et supérieur, écoles de langues pour enfants, adolescents et adultes), à la recherche scientifique en linguistique et en littérature, à l'exercice de la profession de traducteur-terminographe. Les trois parcours (bac + 5) préparent les étudiants à la recherche et ouvrent la voie aux études de doctorat (bac + 8).

Par conséquent, ce français que nous enseignons dépasse de loin ce que devrait être le français langue étrangère (FLE) et se rapproche de l'enseignement de la langue maternelle (FLM) dans son optique normative et descriptive très détaillée, centrée sur les sciences du langage, la linguistique romane, la diachronie et les études de littérature. C'est pourquoi il serait plus opportun de parler de convergences entre des pratiques de classe de FLE combinées avec des contenus de FLM,⁶ car cet enseignement à destination d'apprenants allophones vise des compétences qui vont au-delà des

⁵ Nos étudiants sont censés maîtriser la terminologie et le discours propre à un domaine et « la formation proposée est effectivement ancrée dans une spécialité ou un champ professionnel », comme nous l'avons précisé en citant Mangiante et Parpette (2004 : 16, 17) dans Berlengi / Damić Bohač (2014 : 115-125).

⁶ V. Berlengi / Damić Bohač 2014 : 115-125 et 2017 : 45-55.

critères de catégorisation prévus par le *Cadre européen commun de référence pour les langues*.

Quant au profil de nos étudiants,⁷ la plupart d'entre eux ont commencé à apprendre le français au lycée, à raison de deux ou trois heures par semaine pendant 4 ans. Ceux pour qui cet apprentissage a débuté à l'école primaire, à l'âge de 9 ou 10 ans, sont nettement moins nombreux. Dans les deux cas, le français est leur deuxième langue étrangère. Parmi nos étudiants, rares sont ceux qui ont choisi le français comme première langue étrangère ce qui signifierait qu'ils l'apprennent depuis la toute première classe de l'école primaire, c'est-à-dire depuis l'âge de 6 ans. Il ne faut surtout pas oublier la minorité de nos étudiants issus du IV^e et XVIII^e lycée de Zagreb, deux lycées bilingues franco-croates, où ils ont acquis des compétences largement supérieures à celles de leurs camarades parce que pour certaines disciplines, comme l'histoire, la géographie, les arts plastiques, la sociologie ou la physique, le français a été leur langue de scolarisation.

⁷ V. Berlengi / Damić Boháč 2014 : 115-125.